

L'église Saint-Martin-des-Champs visée par un cocktail Molotov

Publié le 21 janvier 2023
2 minutes

Située dans le 10 arrondissement de Paris, l'église Saint-Martin-des-Champs a été construite au milieu du XIXe siècle, sous le Second Empire. Le bâtiment, destiné à n'être que provisoire, fut érigé en deux ans et au moindre coût en pans de bois. En 1933, un clocher fut ajouté.

C'est l'archevêque de Paris, Marie Dominique Auguste Sibour, qui entreprit cette construction, et en confia la charge à l'un de ses prêtres, l'abbé Bruyère. Ce dernier réunit des fonds par souscription auprès des habitants du quartier, qu'il compléta par une part personnelle importante.

L'archevêque érigea canoniquement la paroisse le 31 janvier 1856 et vint le même jour, bénir l'église et installer l'abbé Bruyère comme premier curé. Mgr Sibour devait mourir un an après, le 3 janvier 1857, assassiné par un prêtre déséquilibré, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont.

Un nouvel acte contre une église

Les actes anticatholiques, en particulier contre les églises, ont une fâcheuse tendance à se multiplier. C'est ainsi que l'église Saint-Louis-Roi, à Champagne-au-Mont-d'Or, dans le diocèse de Lyon, a été l'objet d'une profanation le 10 janvier dernier.

« Les objets présents dans l'église (cierges, livres, vases, etc.) ont été jetés au sol. La crèche installée devant l'autel a été retournée et endommagée. Le chemin de croix et les tableaux du chœur sont pour l'essentiel détruits, de même que deux grands crucifix », a détaillé le père Charcosset, annonçant la suspension *sine die* des offices religieux.

La porte de l'église Saint-Martin-des-Champs a donc été visée par un engin incendiaire vers 5h du matin, le mercredi 18 janvier 2023 et a été en bonne partie brûlée. Si le lecteur a été attentif au début de cet article il se souviendra que l'église est construite en bois, même si les poutres ont été recouvertes de stuc. Le risque d'une destruction était donc élevé.

Un rapport paru en janvier 2022 notait une augmentation des actes antireligieux en France, tant dans leur nombre que dans la gravité de ces actes, les personnes étant de plus en plus visées.

Source : [FSSPX.News](#)